SCRABBLE CLASSIQUE - EVOLUTION DU CLASSEMENT INTERNATIONAL

Le 1er septembre 2019, la Fédération Internationale de Scrabble Francophone fait évoluer le classement international de Scrabble classique en remplaçant le classement préexistant par un modèle ELO. Portant le nom de son inventeur, le physicien américain et joueur d'échecs Arpad Elo, le classement ELO est un modèle gaussien et probabilistique, appliqué dans le Scrabble anglophone, hispanophone et germanophone, mais aussi dans diverses disciplines sportives et jeux de l'esprit (échecs, dames, go, backgammon, football…)

A sa mise en place en 2019, les données historiques dont dispose la FISF courent sur deux ans (2017-2019) et sur quelques compétitions de grandes envergures depuis 2006. En dehors de France, peu de compétitions sont homologuées et les différents bassins de joueurs nationaux sont peu amenés à s'affronter. Aussi, une équivalence relative aux séries Duplicate est mise en œuvre, tout en prenant en considération les résultats acquis entre 2017 et 2019 en Scrabble classique. La commission de Scrabble classique est chargée de réévaluer la pertinence des paramètres originels après une période observatoire de deux ans. Compte tenu de l'interruption des compétitions durant le COVID, cette période observatoire est prolongée et l'analyse est conduite pendant le premier semestre 2023 en vue, si cela est jugé nécessaire et pertinent, d'ajuster les paramètres pour une entrée en vigueur des éventuelles modifications au 1er septembre 2023, soit au début de la nouvelle saison.

Lors de l'analyse, il apparaît que sur le bassin de joueur le plus large, le plus hétérogène et le plus actif (France), le modèle ELO fonctionne de façon relativement cohérente mais que l'un des partis pris initiaux – une cote d'entrée trop élevée – fausse la logique sportive. Sur des bassins plus réduits et plus homogènes, il apparaît que la stabilité du modèle conjuguée à l'absence de brassage avec d'autres bassins et des données historiques limitées entraînant potentiellement des séries duplicate sous-cotées, conduisent à un fonctionnement cohérent in situ mais en incohérence vis-à-vis d'autres bassins. Il est conclu que les partis pris initiaux (cote d'entrée de 1400 à 1950) conduisent à un classement trop élastique et qu'il faut travailler à modifier ces paramètres.

A partir de cette conclusion, la commission de Scrabble classique travaille sur diverses hypothèses et effectue plusieurs simulations afin de définir les mesures les plus adéquates permettant de rééquilibrer les bassins de joueurs tout en préservant la logique sportive.

Le projet est présenté en juin 2023 et soumis au vote du Comité Directeur de la FISF en juillet 2023. Il contient 3 propositions détaillées ci-dessous en 6 mesures à des fins pédagogiques :

1. Plafonnement de l'équivalence Duplicate à 1900 pts de cote au lieu de 1950.
2. Rehaussement de la cote d'entrée au classement à 1550 pts de cote au lieu de 1400.
3. Conservation de la série acquise au 31/08/2023
4. Application de barres de séries fixes au regard de la stabilité du modèle ELO à partir de la saison 2023-24, fixant l'objectif à atteindre au 31/08/2024 :
   Joker >1899
   Série A >1799
   Série B >1649
   Série C <1650
5. Recalcul des cotes des joueurs à compter du 1er septembre 2017 en remplacement du classement actuel, sur la base des paramètres modifiés (1&2).
6. Suppression des mesures COVID de maintien au classement : abaissement de la période de maintien au classement de 24 à 12 mois, comme cela était le cas pendant la période pré-COVID.

La première mesure permet de limiter les chances de figurer en haut de classement avec une participation minimale aux compétitions classique. Elle permet également de garantir aux futurs adversaires des premières séries duplicate de ne pas être pénalisés : l'influence du duplicate dans la performance classique implique de ne pas sous-estimer la cote des premières séries duplicate.

La deuxième mesure permet de rehausser les bassins de joueurs défavorisés par l'application des séries Duplicate lorsque lesdits bassins disposent de trop peu de compétitions homologuées, mais aussi de rapprocher les joueurs compétents n'ayant jamais disputé de compétition homologuée du haut du classement pour limiter la durée d'atteinte d'un classement cohérent au regard de leur niveau de jeu.

Les deux premières mesures permettent de resserrer les barres d'entrée entre un débutant et un expert de 550 actuellement à 350 pts de cote. Ce resserrement de l'ordre de 36% a un effet de réduction de l'élasticité du classement, rapprochant les joueurs de niveau sensiblement identique et avec, les probabilités de résultats des matchs.

La troisième mesure valide les performances sportives individuelles de la saison précédent l'évolution du classement.

La quatrième mesure permet aux joueurs de poursuivre un objectif clair dès le début de saison, de reconnaître la valeur des séries 1 Duplicate tout en les contraignant à se battre pour maintenir leur rang, et à mieux valoriser l'appartenance à la série B.

La cinquième mesure fait entrer en vigueur les deux premières sans prendre le risque d'éventuelles distorsions d'un double-système.

La sixième mesure valide le retour à un règlement antérieur modifié en raison des conséquences du COVID.

Le projet a été validé le 29/08/2023 par le Comité Directeur de la FISF et il entrera en vigueur le 1er septembre 2023.